

Projet pédagogique
de
l'ACCUEIL
PERISCOLAIRE ARLECAN
- **Matin et soir**
- **Mercredi** (dans le cadre du Plan Mercredi)
Commune de PLOUHINEC
ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

Contact: Madame JUBIN Valérie

ALSH PLOUHINEC – Tél : 06.09.64.36.26 ou 02.97.85.70.64

affaires-scolaires@plouhinec.com

1

PROJET EDUCATIF :

Il est élaboré par l'organisateur. Il présentera ses finalités éducatives, c'est à dire ce qu'il souhaite concernant l'accueil et l'éducation des enfants, ou d'une façon générale du public accueilli. Il développera ses conceptions éducatives et politiques.

1) Contribuer au développement harmonieux de l'enfant et du jeune par un renforcement de son sentiment de sécurité : physique, affectif, intellectuel et matériel. Assurer l'enfant et le jeune que ce temps vécu au Pass'Loisirs est un temps de plaisir et d'épanouissement personnel.

2) Permettre à l'enfant de faire l'exercice de la démocratie : développer son esprit critique et faire des choix.

3) Faire participer les enfants activement à la vie sociale : développement des relations basées sur le respect, le respect de soi, des autres, de l'environnement, la coopération, l'entraide et sensibilisation à la découverte des richesses locales

4) Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant et du jeune, dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge. Dans cet apprentissage de l'autonomie, encourager la prise de conscience de l'enfant et du jeune de sa responsabilité envers ses propres actes.

1 -Présentation :

L'Accueil périscolaire est organisé et financé par la Municipalité de PLOUHINEC (Morbihan) avec la participation de la CAF.

L'Accueil est ouvert aux enfants scolarisés à l'école publique ARLECAN et est déclaré à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

L'accueil périscolaire ARLECAN fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis pendant la période scolaire de 7h15 à 8h50 et de 16h30 à 18h45 et accueille les enfants inscrits à l'école publique ARLECAN.

Et le mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 (inscriptions possibles à la 1/2 journée).

Garderie : gratuite de 7 h 15 à 9 h 00 et de 17 h 00 à 18 h 45

Restauration : possible le midi.

La capacité d'accueil est de 100 enfants. En raison des contraintes liées à la crise sanitaire, la capacité d'accueil ne dépassera pas 50 enfants (jusqu'à nouvel ordre).

JOURNEE TYPE :

7 h 15 à 9 h 00 : garderie

9 h 00 à 9 h 30 : accueil

9 h 30 à 12 h 00 : activités

12 h 00 à 14 h 00 : repas - pause

14 h 00 à 17 h 00 : activités - Goûter

17 h 00 à 18 h 45 : garderie

LES LOCAUX ET L'ENVIRONNEMENT :

Locaux du Centre (salle d'activités pour les petits, salle de sieste, salle d'activités manuelles, salle de lecture et jeux de sociétés, WC, office, bureau de direction, cour de l'école)

Médiathèque et centre multi-média

Salle polyvalente, Dojo, Salle de danse

Salle J.P. Calloch (exposition, spectacle...)

Terrains de football

8 km de plage et de dunes, sentiers côtiers.

MOYENS FINANCIERS :

Participation des familles en fonction du Quotient Familial
Participation de la CAF, de la MSA
Participation communale (salaires, fournitures, transports)

COMMUNICATION :

L'information se fait de différentes façons :

Dossiers d'inscriptions par le biais du Portail Famille
Site de la commune

2-Les activités :

Les activités proposées sont diverses et variées : manuelles, ludiques, culturelles et encadrées par du personnel qualifié.

Elles sont courtes et diversifiées afin de répondre aux exigences de l'accueil périscolaire : les enfants sont présents sur une courte durée, les départs sont échelonnés et les enfants parfois fatigués...

Pour les 3/5 ans : atelier jeux libres, atelier lecture, atelier jeux de société, proposition d'activités manuelles, jeux extérieurs, atelier chant, retour au calme...

Pour les 6 ans et + : atelier lecture, atelier jeux de société, activités manuelles,
Les thèmes du calendrier sont proposés (Noël, Nouvelle année, ...) ou des projets en lien avec les autres services (Médiathèque : printemps des poètes, ...).

L'aide aux devoirs est proposée tous les soirs aux enfants qui le souhaitent et est encadrée par des bénévoles est proposée à partir d'octobre de 16 h45 à 17h30.

3 - Objectifs éducatifs :

- 1-Les activités proposées sont mises en place en fonction des besoins des enfants.
- 2-Epanouissement des enfants en garantissant une sécurité physique, affective et intellectuelle.
- 3- Stimulation à l'autonomie et à la découverte.
- 4-Apprentissage et respect de la vie en collectivité (règlement intérieur et charte de bonne conduite).

4-Objectifs généraux :

Cette structure périscolaire a pour vocation

- d'ANIMER ce temps d'accueil et de proposer des activités ludiques.
- de permettre aux enfants de pratiquer des activités manuelles.
- de favoriser le dialogue avec les familles en créant un lieu d'accueil et d'écoute.
- de respecter le rythme de l'enfant et favoriser un environnement le plus calme possible, propice à la détente avant et après l'école,
- veiller à encadrer l'ensemble des activités proposées pour garantir la sécurité des enfants.

5- Personnel :

Le personnel est qualifié (BPJEPS, BAFD, BAFA, CAP PETITE ENFANCE) et différentes formations sont proposées tout au long de l'année (CNFPT).

Durant l'accueil, le taux d'encadrement est de :

- 1 adulte pour 14 enfants (+ de 6 ans) et 1 adulte pour 10 enfants (-de 6 ans).
- 1 directrice titulaire du BPJEPS et 11 animateurs.

Les bénévoles pour l'aide aux devoirs ne sont pas prises en compte dans le taux d'encadrement.
L'accueil périscolaire étant déclaré à la DDCS : 50 % des encadrants sont diplômés, 30 % stagiaires et 20% non diplômés.

6- Inscriptions :

Chaque parent doit inscrire son enfant par le portail famille et transmettre les informations suivantes :

- Renseignements famille, enfants, médicaux et autorisations,
- Copie des vaccins des enfants,
- Attestation quotient familial.

Tout changement de situation doit être effectué par les parents sur le portail famille.

Des permanences se tiennent à l'Accueil de Loisirs ARLECAN tous les jours de 8h15 à 12h15 et de 13h30 à 17h30 et le mercredi de 8h15 à 12h15.

7- Organisation du Temps d'Activités périscolaires :

Concernant les maternelles :

Tous les matins :

- Accueil échelonné des enfants. Pointage des enfants sur tablettes. Proposition d'activités dans la salle des Crocos Verts. A 8h50, accompagnement des enfants auprès des atsem.

Le soir :

Les animatrices et atsems accompagnent les enfants inscrits à l'accueil périscolaire à 16h30. Pointage des enfants.

Les animatrices proposent aux enfants un passage aux toilettes puis un temps de goûter. Les GS sont accueillis dans la salle des moutons blancs et les PS-MS dans la salle des crocos verts.

Un temps calme est ensuite mis en place puis les enfants sont en temps libre ou l'animatrice propose une activité.

Concernant les primaires :

Tous les matins :

Accueil échelonné des enfants. Pointage des enfants sur tablettes. Proposition d'activités dans la salle des Chats Gris et la salle des Requins bleus selon les effectifs. A 8h50, accompagnement des enfants sur la cour et prise en charge des enfants par l'équipe enseignante.

Le soir :

Pointage des enfants.

Les animatrices proposent un temps de goûter au calme puis les enfants sont en temps libre et/ou l'animatrice propose une activité.

Les CP-CE1 sont accueillis dans la salle des requins bleus et les CE2-CM2 dans la salle des chats gris.

A 17 h50 une aide aux devoirs, encadrée par des bénévoles, est proposée aux enfants qui le souhaitent dans la salle des requins bleus.

Composition des équipes :

Le matin : 2 personnes (de 7h15 à 8h50), 1 personne de 8h à 8h50. Depuis septembre 2017, 1 personne supplémentaire selon les effectifs de 8h15 à 8h50.

Le soir : 2 personnes de 16h30 à 18h45, 1 personne de 16h30 à 17h30 et 1 personne de 16h30 à 17h45. La navette de ramassage scolaire est prévue à 17 h tous les jours. La conductrice du taxi prend en charge les enfants à l'accueil périscolaire, ce temps est gratuit pour les enfants.

Le mercredi

JOURNEE TYPE

7 h 15 à 9 h 00 : Garderie avec 1 ou 2 animateurs (pointage à l'arrivée des enfants et surveillance).

8 h 40 : Arrivée des animateurs

8 h 45 à 9 h 30 : Accueil avec l'ensemble des animateurs (pointage selon planning)

- Les 9 ans et plus : salle des requins bleus
- Les 6-8 ans : salle des chats gris
- Les 3-5 ans, salle des crocos verts

9 h 30 à 11 h 45 : Activités (préparées à l'avance).

9 h 15 à 9 h 30 : mise en place

9 h 30 à 11h 30 : activité principale, activités annexes et récréation

11 h 30 à 11 h 45 : rangement et nettoyage du matériel

Les besoins en matériel devront être connus au plus tard 3 jours à l'avance.

Lors des sorties, les animateurs sont responsables des mêmes enfants toute la journée. Au retour, les glaciaires devront être VIDEES et NETTOYEES.

11 h 45 à 12 h 00 : WC et lavage de mains

12 h 00 à 13 h 00 : Repas. 1 animateur par table sauf dans le contexte sanitaire actuel (les animateurs mangent séparément)

- 1 animateur pour pointage des enfants qui déjeunent chez eux.
- 1 animateur à l'entrée de la cantine pour le pointage des enfants qui déjeunent sur place.

13 h 00 à 14 h 00 : Sieste pour les 3-5 ans et temps calme pour les autres (sous surveillance des animateurs dans la cour et dans toutes les salles). Lors de la pause des animateurs, veillez à ne pas fumer à la vue des enfants.

14 h 00 à 16 h 15 : Activités (préparées à l'avance).

14 h 00 à 14 h 15 : mise en place

14 h 15 à 16 h 00 : activité principale, activités annexes et récréation

16 h 00 à 16 h 15 : rangement et nettoyage du matériel (chaises sur les tables)

1 animateur se libèrera entre 16 h 00 et 16 h 15 pour préparer le goûter. Le nettoyage du local et des couverts doit impérativement être effectué après chaque préparation.

16 h 15 : WC, nettoyage de mains et goûter.

16 h 45 à 17 h 15 : retour au calme. Les enfants sont conduits dans leurs salles respectives.

16 h 45 à 18 h 45 : pointage des enfants récupérés par les parents à effectuer à la sortie des locaux par les animateurs de garderie

Penser à prendre les fiches sanitaires de liaison et la trousse à pharmacie lorsque vous quittez le centre.

8- Matériel :

- 1 malle de livres empruntés à la Médiathèque de Plouhinec.
- 1 malle de jeux de société,
- Pour les activités manuelles ou physiques, chaque animateur devra lister son matériel.

9- Premiers soins et Sécurité :

Les animateurs seront responsables des premiers soins et de la tenue du registre des soins.
Concernant les allergies ou problèmes de santé particuliers, il sera nécessaire d'afficher une liste des enfants concernés dans le bureau de la responsable.
Les consignes à appliquer en cas d'incendie doivent être connues et des exercices d'évacuation seront mis en place.

CONSIGNES DE SECURITE INCENDIE

- sortir dans le calme, sans courir, sans ses affaires.
- utiliser la première issue de secours sans passer par le couloir.
- sortir dans la cour en s'éloignant du bâtiment.
- compter les enfants et récupérer la fiche de pointage.
- fermer soigneusement les portes derrière soi.
- couper l'arrivée de gaz (boîtier rouge à l'extérieur)

En cas d'accident,

- chaque animateur ou intervenant devra se munir des numéros importants (responsable et numéros d'urgence).
- prévenir la responsable périscolaire puis appel au 15 qui dicte les premiers soins à apporter en attendant l'arrivée des secours.
- appel aux parents (si départ en urgence : accompagnement d'un animateur sinon attente des parents pour partir aux urgences).

10- Règlement intérieur :

Les règles de savoir-vivre seront de rigueur sur les temps de l'accueil périscolaire.
Un règlement intérieur sera mis à disposition de toutes les familles avec une charte du bon comportement.

11- Locaux :

La capacité d'accueil est de 40 enfants pour les primaires et de 20 enfants pour les maternelles.

12- Evaluation :

Des réunions d'évaluation seront mises en place avec les animateurs pour améliorer l'accueil périscolaire (une fois par trimestre).
Des réunions avec les bénévoles de l'aide aux devoirs permettent chaque trimestre également de faire le point sur l'organisation de ce temps.
Des questionnaires aux enfants et aux parents seront proposés pour connaître leurs besoins et envies.

Pour tout renseignement :

Accueil PERISCOLAIRE ARLECAN
Rue de Mané Kerguézec 56680 PLOUHINEC - Tél. : 02 97 85 70 64
Direction : Valérie JUBIN - Tél. : 06 .09.64.36.26
Courriel : affaires-scolaires@plouhinec.com

Pôle Enfance Jeunesse Familles :
Mairie de PLOUHINEC - 1, rue du Général De Gaulle - 56680 PLOUHINEC
Adjointe à l'Enfance et aux Affaires Scolaires : Marina GERARD
Tél. : 02 97 85 88 77 - Courriel : mgerard@plouhinec.com